

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 21 décembre 2020, à 20 heures.**

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Annie Pelletier et Claire Gagné,  
Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André  
Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Est absente :

Madame la conseillère Linda Roy

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M<sup>e</sup> Hélène Beauchesne, directrice  
des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 3 décembre 2020.

### **Période de questions**

---

Le Conseil procède à la période de questions, pour répondre aux questions reçues sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe en vue de la présente séance, laquelle est tenue sans la présence du public, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

### **Résolution 20-664**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claire Gagné  
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**



## BUDGET 2021 – PRÉSENTATION PAR LE MAIRE

Monsieur le maire Claude Corbeil fournit aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2021.

### Résolution 20-665

---

#### Budget 2021 – Adoption

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le budget pour l'exercice financier 2021;

Il est proposé par Bernard Barré  
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que le Conseil adopte et dépose les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, telles qu'elles apparaissent au document intitulé « Prévisions budgétaires 2021 », le tout résumé comme suit :

#### REVENUS

- Taxes	83 899 294 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	6 953 425 \$
- Transferts	3 304 113 \$
- Services rendus	12 023 885 \$
- Imposition de droits	3 787 000 \$
- Amendes et pénalités	1 962 500 \$
- Intérêts	939 542 \$
- Autres revenus	477 063 \$

#### IMMOBILISATIONS

- Produits de cession	310 000 \$
-----------------------	------------

#### FINANCEMENT

- Financement à long terme des activités de fonctionnement	995 750 \$
--	------------

#### AFFECTATIONS

- Surplus accumulés	--- \$
- Surplus accumulés affectés	473 053 \$
- Réserves financières et fonds réservés	--- \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- 425 625 \$

<b>TOTAL DES REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>	<b>114 700 000 \$</b>
---	-----------------------

#### CHARGES (incluant amortissement)

- Administration générale	10 821 797 \$
- Sécurité publique	19 719 546 \$
- Transport	19 425 935 \$
- Hygiène du milieu	28 477 673 \$
- Santé et bien-être	975 424 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	8 706 363 \$
- Loisirs et culture	21 357 421 \$
- Frais de financement	<u>5 758 164 \$</u>
	<b>115 242 323 \$</b>



<b><u>AMORTISSEMENT</u></b>	- 21 470 000 \$
<b><u>FINANCEMENT</u></b>	
- Remboursement de la dette à long terme	6 983 267 \$
<b><u>AFFECTATIONS</u></b>	
- Activités d'investissement	10 113 000 \$
- Réserves financières et fonds réservés	3 433 410 \$
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	398 000 \$
<b>TOTAL DES CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>	<b>114 700 000 \$</b>

Le document explicatif sur le budget doit être publié dans une prochaine édition d'un journal local, tel que prévu au paragraphe 8 de l'article 263 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1) et à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution 20-666**

---

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par Stéphanie Messier  
Appuyé par Pierre Thériault

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 53.

**Adoptée à l'unanimité**